



Munich, Compagnie de Réassurance - succursale canadienne (vie)

Relevé des ratios afférents au TSMAY
au 31 décembre 2020

Munich, Compagnie de Réassurance - succursale canadienne (vie)

Relevé des ratios afférents au TSMAV au 31 décembre 2020

Une succursale doit maintenir un ratio total d'au moins 90 %. Le BSIF a établi un ratio cible de surveillance de 100 %. Les termes sont définis dans la ligne directrice A [Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie](#).

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)		31 déc, 2020	31 déc, 2019	Variation	
				#	%
Marge disponible	C = max(A-B, 0)	-	447 370	-447 370	-100,0 %
<i>Actifs disponibles</i>	A	7 765 219	7 486 078		
<i>Actifs requis</i>	B	8 286 262	7 036 708		
Provision d'excédent et dépôts admissibles	D	7 631 091	7 113 026	518 065	7,3 %
Marge requise	E	6 370 291	6 874 389	-504 098	-7,3 %
Ratio total - TSMAV	$[(C+D)÷E] \times 100$	119,8 %	110,0 %		8,9 %

Analyse qualitative

- Le ratio total de Test de suffisance de la marge d'assurance-vie (TSMAV) de la succursale canadienne (vie) de Munich Re, Compagnie de Réassurance (« Munich Re ») a augmenté de 8,9 % entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020. La marge totale de Munich Re reste supérieure au niveau cible de surveillance établi par le BSIF et elle est bien capitalisée pour soutenir son modèle d'affaires au Canada, dans les Caraïbes et dans les régions avoisinantes.
- La diminution de la marge disponible (C) est principalement attribuable à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur l'actif requis (B). Toutefois, les mouvements du taux d'intérêt sont contrebalancé par une augmentation comparable de la provision d'excédent et des dépôts admissibles (D).
- La diminution de la marge requise (E) est principalement attribuable à la récupération d'un important bloc d'en vigueur.
- Munich Re maintient, pour l'exploitation, un niveau de capital correspondant à sa cible interne en gérant les transferts de capitaux grâce à un processus simplifié et bien établi injectant du capital afin de soutenir de nouvelles affaires au besoin et rapatriant le capital excédentaire au siège social lorsque cela est nécessaire. En 2020, Munich Re a reçu un apport de capital de son siège social en Allemagne, une mesure préventive prise en réaction à la volatilité du marché dès le début de la pandémie de COVID-19.